

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 9 AVRIL 2015

Etaient présents : Jacky Moulin, Daniel Podechard, Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Philippe Héritier, Yves Chaudat, Marie-Christine Leclercq, Raymonde Joigneault, Laurence Patru, Jean-Marc Page, Dominique Véret, Louis-Philippe Forey.

Excusées : Françoise Bosch, Pascale Gatti-Chevillon

Madame Françoise Bosch ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie Da Costa  
Madame Pascale Gatti-Chevillon ayant donné pouvoir à Madame Marie-Christine Leclercq

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le Compte de Gestion 2014 présenté par Madame Dongois, Trésorière Municipale.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Compte Administratif 2014. Il est le réflex exact des recettes et des dépenses de l'exercice.

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Budget Primitif 2015 :

Dépenses de fonctionnement : 638 454.00€

Recettes de fonctionnement : 655 208.38€ dont excédents reportés pour 197963.38€

Dépenses et Recettes d'investissements en équilibre pour 355 235.00€

**VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2015**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les taux des Taxes Directes Locales 2015 sans augmentation :

-Taxe d'Habitation : 5.61%

-Taxe Foncière ( Bâti ) : 14.03%

-Taxe Foncière ( Non Bâti ) : 24.22%

**ENTRETIEN AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NUIITS-SAINT-GEORGES**

Mr Philippe Héritier présente le compte-rendu de la réunion sur l'Entretien à la Communauté de Communes en date du 25 mars 2015. La Commune souhaite rester dans le forfait prévu en 2015 de 16 890€.

**FESTIVITES DU 13 JUILLET 2015**

Le devis de la Sté Loc Festivité est retenu pour la location d'un chapiteau pour un montant TTC de 1948.00€.

**COMMEMORATION DU 8 MAI**

Il est rappelé le déroulement de la Commémoration du 8 Mai :

-10H 45 : Rassemblement Place de la Mairie

-11H : Défilé avec Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe et la présence exceptionnelle de Magali GOBLET, chanteuse professionnelle qui interprétera « La Marseillaise » et le « Chant des Partisans » à capella ( sans accompagnement musical)

-11H45 : Vin d'Honneur offert par la Municipalité à la salle polyvalente.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES – ADSL HAMEAUX**

Mr Daniel Podechard informe le Conseil Municipal que le Conseil Général a été sollicité afin d'étudier techniquement et financièrement l'intégration des hameaux dans le déploiement de la phase prioritaire du schéma d'aménagement numérique en raison du faible débit ADSL. Toutefois, ceci nécessite au préalable une évolution de l'ARCEP (autorité de régulation des communications électroniques) qui tient compte de l'ensemble d'une commune (en non de ses hameaux) pour déterminer le débit moyen existant.

Fin de la séance : 22H30